



## AGENCE SAINT LEON



Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge du vendeur

### BIEN A USAGE D'HABITATION

Pour les prix inférieurs à 30 000 € : honoraires de 3 000 €

Pour les prix entre 30 000 € et 45 000 € : honoraires de 10%

Au delà de 45 000 € : rajouter 6% de supplément soit 60 € par tranche de 1000 €

### ESTIMATION OFFERTE (offre valable pour un bien situé localement)

RCS BAYONNE n° 531566453 - SARL au capital de 10 000 euros, Carte Pro n° CPI 6401 2018 000 030 241, Garantie SOCAF 120 000 €

AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS  
AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial